

Racine conseille Manutan dans le cadre de l'acquisition de la start-up ZACK

Racine conseille Manutan, leader européen du e-commerce BtoB spécialisé dans la distribution d'équipements et de fournitures aux entreprises et aux collectivités, dans le cadre de l'acquisition de 80% des titres de la start-up ZACK, expert français de l'économie circulaire, spécialisé dans la seconde vie des produits électroniques.

Avec cette acquisition, Manutan accède à une plateforme technologique innovante, un savoir-faire et tout un écosystème spécialisé qui vont lui permettre de proposer la reprise et la revalorisation du matériel électronique à ses clients.

En s'alliant avec la start-up ZACK, Manutan a pour ambition de devenir un acteur clé de l'économie circulaire dans le BtoB et s'inscrit ainsi dans une logique naturelle d'accroissement de son offre RSE et de déploiement de services à haute valeur ajoutée pour ses clients.

Grâce à la performance de ZACK, ce sont 2 500 tonnes d'appareils électroniques qui ont été sauvés de la décharge, propulsant ainsi la start-up dans le top 3 des entreprises de l'économie circulaire françaises (selon le rapport TECH FOR GOOD de la Présidence de la République française en 2020).

Pour cette opération, Racine conseillait Manutan avec une équipe composée de :

- Jean-Christophe Beaury, associé, Yousra Khalouki et Louis Leroy, avocats, sur les aspects corporate ;
- Sarah Usunier, associée, et Guillaume Thuleau, counsel, sur les aspects de droit social.

Manutan était également conseillé par KPMG, avec une équipe composée de Jérôme Talleux, associé, Edouard Mouveaux et Nadège Thomas, avocats seniors, sur la due diligence fiscale et de Mathieu Schohn, associé, et Grégoire Wantiez, manager, sur la due diligence financière.

Les vendeurs étaient représentés par :

- Le cabinet nantais C.D.K. (Gauthier Robert, associé), sur les aspects juridiques ;
- La banque d'affaires Kickston Partner, représentée par Amaury Boelle.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 230 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariat solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques. Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau Multilaw. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.